



Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Auvergne-Rhône-Alpes

Lyon, le 7 octobre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Travaux de contournement du Teil
RD86 entre les communes de Rochemaure et du Teil**

Mise en place d'un alternat du 14 au 18 octobre 2019
(ou du 21 au 25 octobre en cas d'intempéries)
Coupure du 28 au 30 octobre 2019
(ou entre le 4 et le 8 novembre en cas d'intempéries)

Dans le cadre des travaux de contournement du Teil (RN102), l'État – Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes et le Conseil départemental de l'Ardèche informent les usagers de :

- **la mise en place d'un alternat sur la RD86** entre les communes de Rochemaure et du Teil **durant 5 jours** du **lundi 14 octobre au vendredi 18 octobre 2019** ou du **lundi 21 octobre au vendredi 25 octobre 2019** en cas d'intempéries.
- **la fermeture à la circulation de la RD86** entre les communes de Rochemaure et du Teil **durant 3 jours** du **lundi 28 octobre 2019 au mercredi 30 octobre 2019** ou **entre le lundi 4 novembre 2019 et le vendredi 8 novembre 2019** en cas d'intempéries.

Le groupement d'entreprises BERTHOULY TRAVAUX PUBLICS / FOREZIENNE D'ENTREPRISE / EIFFAGE GENIE CIVIL / MATIERE, lauréat du premier marché de travaux, procède à la réalisation des dispositifs de retenue, des îlots directionnels, à la pose de bordures de l'anneau, à la pose de la signalisation verticale, à la réalisation de la couche de finition de la chaussée, et au marquage au sol du giratoire de raccordement entre la RD86 et le contournement du Teil à Rochemaure au lieu-dit les Grimolles.

- l'alternat permettra de réaliser les dispositifs de retenue, les îlots directionnels, la pose de bordures de l'anneau et la pose de la signalisation verticale,
- la coupure permettra la réalisation de la couche de finition de la chaussée et le marquage au sol du giratoire.

Les remises en circulation de la RD86 sont prévues avant chaque week-end et à la veille des éventuels jours hors chantier et/ou fériés.

Avec l'accord du Conseil départemental de l'Ardèche, du Conseil départemental de la Drôme et du Service Régional d'Exploitation de Lyon de la DIR Centre-Est, les usagers seront donc invités à emprunter l'itinéraire de déviation suivant, pendant les coupures :

RD86h (en Ardèche) – RD11 (dans la Drôme) en direction de Montélimar jusqu'au giratoire de Villepré – RN7 (en direction du sud) – RN102

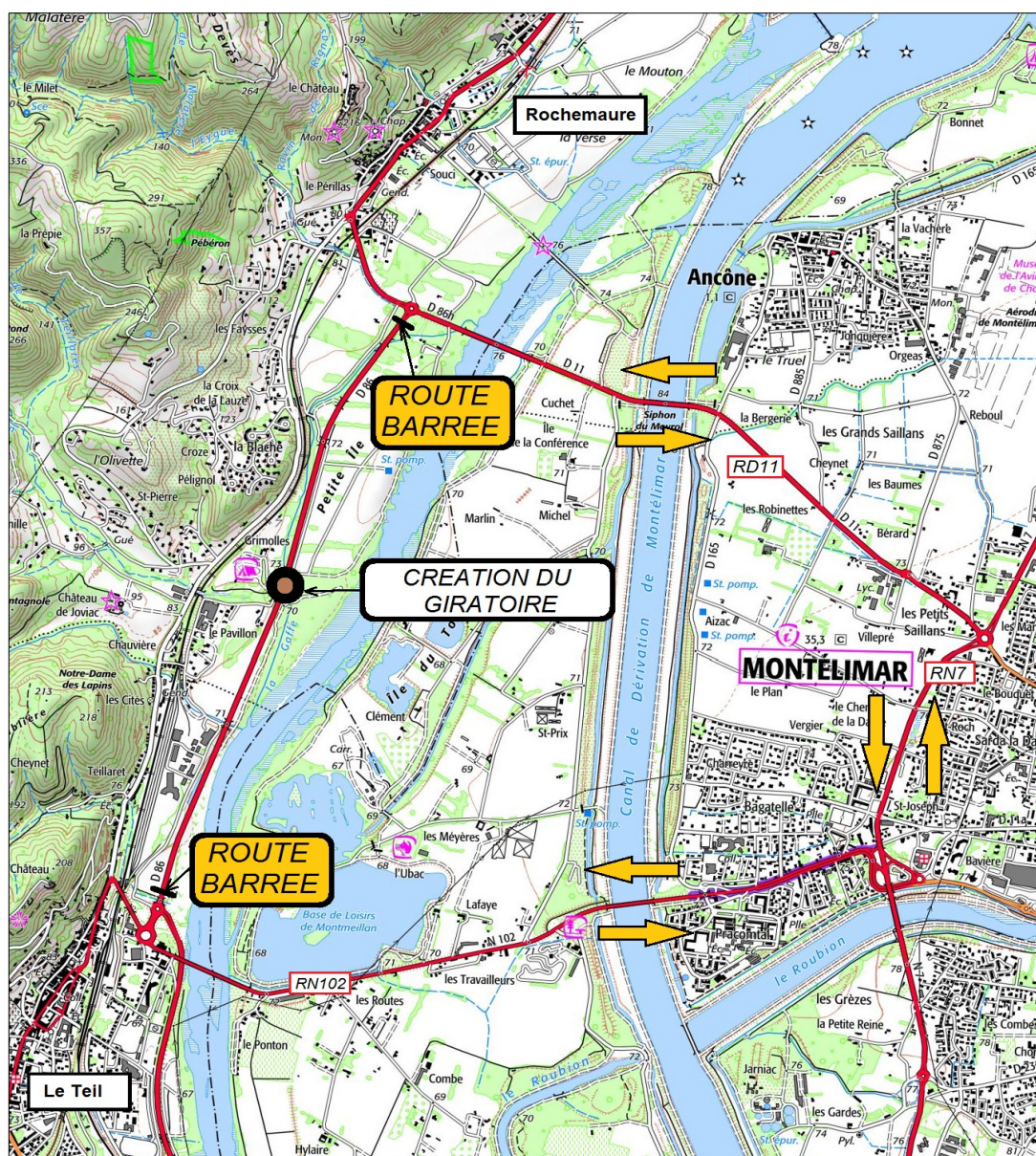
du lundi 28 octobre 2019 au mercredi 30 octobre 2019

ou entre le lundi 4 novembre 2019 et le vendredi 8 novembre 2019 en cas d'intempéries.

L'itinéraire de déviation concerne les deux sens de circulation.

Les conditions de circulation de la RN102 et de la RN7 sont consultables sur le site :

www.dir.centre-est.developpement-durable.gouv.fr.



**Itinéraire de déviation de la RD86 pendant les coupures prévues
du 28 au 30 octobre (ou entre le 4 et le 8 novembre 2019)**

Contact presse : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Nathalie ANASTASI, chargée de communication

Tél. : 04 26 28 60 53 - mél. : nathalie.anastasi@developpement-durable.gouv.fr

<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr>